

C.A.H.M.E.R.
Assemblée Générale
Samedi 27 avril 2024, 10h-12h et 14h-16h

Etaient présents Martine Larigauderie-Beijeaud, Kristiane Lemé, Sabine Racinet, Philippe Bujak, Christophe Cloquier, Aurélien Gnat, Richard Jonvel, André Larigauderie, Erwan Nivez, Jean-Marc Popineau, Sébatien Porcheret, Philippe Racinet, Joël Schwerdroffer, Bruno Tabuteau, Arnaud Ybert.
Etait excusée Julie Colaye.

Après l'approbation du précédent PV, le président évoque, dans son rapport moral, la bonne santé de notre association dans les domaines qui sont les siens : fouilles et prospections archéologiques, édition scientifique et valorisation. Il tient surtout à informer les adhérents d'une nouvelle disposition concernant le financement des opérations archéologiques par le Ministère de la Culture. Les responsables scientifiques d'opération ne peuvent plus faire partie du Bureau ou du Conseil d'Administration de l'association qui accepte la responsabilité juridique de l'opération et qui, donc, reçoit les financements. Autrement dit, il convient de remanier notre CA, en excluant tous les responsables d'opération archéologique, qui sont l'une des forces vives essentielles de notre Centre.

Rapport financier et point sur les cotisations (Jean-Marc Popineau)

Les finances du CAHMER restent très saines en 2023 et s'améliorent par rapport à 2022 : les recettes se sont montées à 65029,99 € et les dépenses à 61386,48 €, soit une croissance de 12 % pour les recettes et de 6 % pour les dépenses.

Cependant, les organismes versant des subventions (par exemple le Conseil départemental de l'Oise) demandent à ce qu'on intègre, dans le budget, les réserves (compte courant et livret). On obtient ainsi un excédent annuel de 26345 €, en croissance de 6 % par rapport à 2022, ce qui est défavorable pour obtenir des subventions. C'est pourquoi l'AG vote la décision d'inscrire l'excédent dans la rubrique « dotation des réserves » afin d'anticiper des dépenses exceptionnelles, comme le remplacement du véhicule de service ou d'autre gros matériel, les publications ou l'organisation d'événements exceptionnels. De même, il faut abonder les rubriques « amortissement » correspondant à la diminution de la valeur de notre matériel (véhicule de service, débroussailleuse, appareil photo...) appartenant au CAHMER. Ainsi, le compte de résultats 2022 présenté sera équilibré à 88 033 € en recettes et dépenses (+ 6,5 % par rapport à 2022).

On peut noter quelques évolutions significatives sur la période 2022-2023. Les recettes ont augmenté de 11 % en 2023 ; elles avaient baissé de 10% en 2022, augmenté de 7% en 2021, baissé de 13 % en 2020 année de COVID, augmenté de 20 % en 2019, baissé de 20 % en 2018 et augmenté de 1,6 % en 2017. Logiquement, les dépenses ont aussi augmenté de 6 %, elles avaient baissé de 10 % en 2022, augmenté de 20 % en 2021, diminué de 31% en 2020 année de COVID, augmenté de 19 % en 2019, de 5,6 % en 2018 et de 2,5 % en 2017.

Après des années de baisse, les subventions sont orientées à la hausse. Les subventions publiques (DRAC Hauts-de-France, DRAC Nouvelle Aquitaine, Conseil départemental de l'Oise et, cette année, la commune de Boves) ont progressé de 12 % et les aides privées ont également augmenté de 12 % (GEREG, SASSAG et, cette année, l'Association culturelle du Pays de Bénévent), malgré la baisse de l'aide financière accordée par la SASSAG (15 %) mais remplacée par une aide logistique (hébergement complémentaire, mise à disposition d'un barnum). Des postes de dépenses liés à la recherche et à l'administratif ont augmenté, parfois de façon très significative : les analyses de 77 %, les frais de matériel technique de 64 %, les frais de terrassement de 44 %, les frais bancaires de 25 %, les frais postaux de 11 % et les frais de gestion du site internet de 10 %. En revanche, des postes importants liés aux fouilleurs ont vu leurs dépenses fortement diminuer comme les remboursements des déplacements (54 %), de restauration (30 %) et même d'hébergement (14 %).

On compte 80 adhérents à jour de cotisation et, même, 92 en comptant les administrateurs du CAHMER qui n'ont pas cotisé (61 adhérents à jour en 2022, 76 en 2021, 42 en 2020 (année COVID), 75 en 2019, 76 en 2018 et 74 en 2017). Le nombre d'adhérents, qui était remarquablement stable sur le long terme, retrouve donc largement son niveau habituel après une année 2022 décevante. A ce propos, il est voté lors de l'AG que les 18 administrateurs devront régler leur cotisation, les éventuelles exemptions passées sont supprimées. La décision d'augmenter les cotisations pour l'année 2025 est actée : la cotisation des étudiants est portée à 20 € et celle des autres personnes à 30 €. En cas de donation et pour que le donateur puisse déduire 66 % du montant sur son revenu imposable, le trésorier fera une demande de déclaration d'intérêt général au nom du CAHMER auprès de l'administration fiscale.

L'encaisse au 31 décembre 2023 est de 30542 € contre 24478 € en 2022, soit une hausse de 35 %. Il n'avait augmenté que de 0,44 % en 2021.

Précisions sur certaines rubriques

La rubrique « location Boves (80) » correspond à la location par le CAHMER à l'agriculteur Quentin Coulombel de la pâture de Boves pour 1000 €/an et de l'entrepôt de mobilier archéologique pour 2400 €/an. Cette somme est stable. Le paiement est semestrialisé pour prendre en compte la date de versement de la subvention qui intervient en milieu d'année.

Les dépenses liées aux terrassements sont inscrites dans la rubrique « frais de chantier/prestation extérieure ». La rubrique « frais de recherche scientifique/prestations extérieures (analyses) » correspond aux dépenses liées aux diverses analyses scientifiques pour les sites de Boves et de Grandmont (¹⁴C, anthropologie, archéozoologie, carpologie, céramique...) effectuées par des laboratoires comme Lomma (détections des objets métalliques), le CNRS, le CRAVO (carpologie et archéozoologie), Uni La Salle (pétrographie), Landarc (métal), La Fabrique du Patrimoine... Cette rubrique connaît une forte augmentation : 20820 € au total contre 11753 € en 2022 (augmentation de 77 %).

Le CAHMER a investi 545 € en 2023 dans l'achat d'un appareil photo (*Olympus OM system Tough TG-7*) destiné au site de Boves ainsi que 39 € pour l'abonnement à la revue *Archéologie médiévale*. L'accident subi par le véhicule de service a entraîné une dépense exceptionnelle de 394 € pour les réparations. Enfin, la rubrique Communication/rapport d'opérations a fortement augmenté à cause des 3000 € destinés à la publication des fouilles de Boves dans la *Revue Archéologique de Picardie* mais la commune de Boves a versé une subvention correspondante, ce qui représente une opération blanche pour le CAHMER. Aucun numéro d'*Histoire médiévale et Archéologie* n'est paru en 2023, ce qui explique l'importante somme portée à la « dotation des réserves ». Le numéro 37 sera à budgéter pour 2024.

Il n'y aura pas de fouilles à Boves en 2024, la CTRA nous demandant d'engager l'étude de tout le mobilier en attente et de tout reconditionner selon les normes actuelles. La subvention du SRA des Hauts-de-France se montera à 28000 €.

L'opération Murat n'a pas été active en 2023, la subvention de 7560 € pour l'étude globale du petit mobilier métallique (630 pièces) par la société Landarc ne sera donc versée qu'en 2024, le rapport 2021 n'ayant été rendu qu'en janvier 2024. Par ailleurs, la fouille reprendra à Murat en 2024 ; le CAHMER a obtenu pour cela une subvention de 16500 € du SRA de Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, la subvention du SRA de Nouvelle-Aquitaine se monte à 24000 € pour la fouille de Grandmont ; le somme de 800 € ayant été promise pour l'opération d'archéologie de bâti de Bénévent l'Abbaye.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Six postes étaient à pourvoir et dix à renouveler. Après une présentation des candidatures et une rapide discussion, le nouveau Conseil d'Administration a été élu à l'unanimité. Le voici.

Président

. Bruno TABUTEAU, docteur en histoire médiévale, 18 rue du Moulin-Roy, 86500, Montmorillon.

Bureau

. Joël SCHWERDROFFER, documentaliste retraité et docteur en histoire médiévale, 3 rue Georges Delamarre, 78570, Andrésy (Vice-Président).

. Philippe BUJAK, historien et archéologue, doctorant en histoire et archéologie médiévales, 15 avenue Jean Moulin, 28100, Dreux (Secrétaire).

. Jean-Marc POPINEAU, certifié d'histoire-géographie, docteur en histoire et archéologie médiévales, 43 avenue Albert 1^{er}, 60300, Senlis (Trésorier).

. Julien SEREY, directeur de publication à l'évêché de Beauvais, 34 rue Edouard Delafontaine, 60000, Beauvais (Vice-Secrétaire).

. Erwan Nivez (docteur en anthropologie, anthropologue à l'Inrap), 13 Bd. Bel Air, 87000, Limoges (Vice-Trésorier).

Autres membres du Conseil d'Administration

. Martine LARIGAUDERIE-BEIJEAUD, docteure en histoire médiévale, Chabannes, 87240, Saint-Sylvestre.

. Kristiane LEME, docteure en histoire de l'art médiéval, 58 rue du 11 novembre, 80890, Condé-Folie.

. Marc BOMPAIRE, professeur à l'EPHE (Paris), 16 rue Rodin, 92310, Sèvres.

. Christophe CLOQUIER, archiviste-paléographe, conservateur des bibliothèques, 7 résidence Le Val des Poiriers, 76230, Quincampoix.

. Jean-Luc FRANCOIS, archéologue, dessinateur industriel retraité, Résidence Saint-Georges, n° 18, Esc. A3, 60800, Crépy-en-Valois.

- . Pierre GILLON, architecte DPLG, 123 avenue Foch, 92210, Saint-Cloud.
- . Aurélien GNAT, attaché de conservation.
- . Jean HEUCLIN, professeur d'histoire médiévale émérite de la Faculté des Sciences Humaines de l'Université Catholique de Lille, 5 place Léo Lagrange, 59149, Couloire.
- . André LARIGAUDERIE, archéologue, ingénieur hydraulique retraité, Chabannes, 87240, Saint-Sylvestre.
- . Sébastien PORCHERET, attaché de conservation, 70 rue Costa de Beauregard, 73000, Chambéry.

Point sur les ventes des volumes de la revue *Histoire médiévale et Archéologie* (Sabine Racinet)

En 2023, d'après les factures éditées par Julien Serey depuis le 13 mai 2023, 54 exemplaires ont été vendus dont 21 pour le numéro 37 en fin d'année (belle vente).

En 2024 : d'après les factures n° 1297 à 1313 (18), 23 exemplaires ont été vendus, dont 13 du n° 37 (plus de la moitié).

La somme obtenue du 01/01/2024 au 29/04/2024, 636, 06 euros, tient compte de plusieurs facteurs :

- prix de vente inchangé (indiqué à la fin des volumes)
- frais d'envoi postaux augmentés (10,15 euros pour un envoi avec un emballage carton sécurisé (coût d'un euro non répercuté jusqu'à présent) ;
- les libraires bénéficient d'une réduction de 30 % ;
- les adhérents du CAHMER bénéficient d'un envoi gratuit et les contributeurs au volume 37 ont tous reçu, individuellement, leur exemplaire ;
- les frais d'envoi à l'étranger réduits ;
- il y a eu plusieurs cas de destruction des colis par la Poste, sans possibilité de récupérer une partie des frais ; à chaque fois, un nouveau volume a été réexpédié.

Nous avons calculé le bénéfice réalisé sur les volumes à partir d'une estimation pour le volume 37 :

- coût d'impression du volume : 16 euros
- coût de l'envoi postal : 11,15 euros
- prix de vente du volume : 30 euros moins réduction libraire (30%, soit 9 euros) : 21 euros
- reste : 16 euros de bénéfice.

La mise à jour des volumes épuisés a été faite, en tenant compte des dépôts à Senlis et des reliquats conservés par Kristiane Lémé : numéros, 1, 2, 6, 7, 8, 17, 19, 27, 29 et le volume sans numéro de 2010.

L'Assemblée Générale remercie Julien Serey, ancien responsable des ventes, pour son investissement toutes ces années.

Point sur la mise à jour du site Internet (Jean-Marc Popineau)

Le site Internet du CAHMER est à jour et dynamique grâce à la réactivité et le professionnalisme de Marc Racinet, notre webmaster.

Les activités du CAHMER : fouilles et prospections

- *Bénévent l'Abbaye* (Sabine Racinet et Arnaud Ybert)

L'ancienne collégiale Saint-Barthélemy de Bénévent est l'un des édifices romans les plus remarquables du Limousin. Son histoire est assez bien connue depuis les travaux d'Eric Sparhubert. En dépit de quelques restaurations, l'édifice de la décennie 1150 semble en grande partie conservé. La régularité des assises d'un bout à l'autre de l'édifice, malgré quelques ruptures dans les bras du transept, révèle une construction rapide et intégralement planifiée avant le début de sa construction. Elle constitue ainsi un témoignage très intéressant des pratiques constructives de ce milieu du XII^e siècle, durant lequel sont élevés, en diverses régions de France, des édifices qualifiés de « romans » et d'autres de « gothiques ». A cet égard, si la collégiale présente un plan et des élévations archétypaux très proches de ceux de la collégiale du Dorat, une silhouette toute romane et, au demeurant, assez traditionnelle, sa conception structurelle relève d'un nouvel art de bâtir. C'est précisément l'objet du stage d'archéologie du bâti, qui a lieu du mardi 16 au dimanche 21 mai 2023 à Bénévent-l'Abbaye.

Le travail, réalisé par huit étudiants de L2 et L3 en histoire de l'art et archéologie de l'Université de Bretagne occidentale, a consisté en l'étude des techniques de construction mises en œuvre dans l'édifice : métrologie des maçonneries, façonnage des pierres, méthodes d'échafaudement, conception des méthodes d'épaulement et de contrebutement. Cette étude s'appuie sur des orthophotographies de l'ensemble de l'édifice et sur un modèle 3D, produits pour l'occasion. Ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes : réalisation d'une

campagne photographique à l'intérieur de l'édifice puis réalisation des orthophotographies et du modèle 3D, création sur Illustrator des relevés pierre à pierre de chacune des élévations, traitement statistique des données recueillies grâce aux différents relevés et visites d'édifices comparables. La réalisation de l'étude est placée sous la responsabilité, pour les aspects inhérents à la production des relevés, de Théo Derory, doctorant à l'Université Paris 1 sous la direction de Philippe Plagnieux, et, pour les aspects scientifiques, de celle d'Arnaud Ybert, maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale.

Parallèlement, une double démarche, historique et de valorisation, est menée par Sabine Racinet, en lien étroit avec la Municipalité. La recherche historique est complétée par la mise en oeuvre d'un programme de prospections, à la fois inventoriales et intensives.

Les premiers résultats ont été présentés le 21 octobre lors d'une séance publique à la Maison des Patrimoines, qui a été très appréciée par un public nombreux. Arnaud Ybert a évoqué le contexte et les objectifs scientifiques. Théo Derory a présenté les méthodes et les outils scientifiques, notamment l'orthophotographie qui permet des mesures pierre par pierre, qui ont permis d'extraire un certain nombre d'images en 3D. Lou Homburger et Anna Aubourg, étudiantes à l'UBO, ont pu faire « parler les pierres » pour déterminer les techniques et les différentes périodes de la construction. Eric Sparhubert, maître de conférences en histoire de l'art à l'Université de Limoges, qui rédige actuellement un article scientifique sur l'abbaye, a juxtaposé les plans de l'abbatiale avec ceux de la collégiale du Dorat, pour relever de nombreuses similitudes. Enfin, Sabine Racinet a présenté une perspective de recherche historique à partir de la charte de fondation de l'église et du cartulaire de Bénévent, qu'elle est en train de traduire.

Cette action a été possible grâce à l'investissement financier et de logistique de plusieurs partenaires que nous remercions ici.

- Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges (autorisation et financement).
- Municipalité de Bénévent (autorisation, financement, accueil de toute l'équipe lors d'un apéritif dînatoire, prêt d'une salle dans la Maison des Patrimoines pour la durée du stage et pour la présentation automnale).
- Association culturelle des Pays de Bénévent (financement).
- Bibliothèque municipale de Bénévent (rafraîchissements).
- Association AEVPHAAB et département d'histoire de l'art de l'Université de Bretagne Occidentale (financement et mise à disposition de matériel).

En 2024, l'étude archéologique de la collégiale devrait être terminée mais le projet pourrait se pérenniser à travers trois pistes de recherche incluant archéologues, historiens de l'art, historiens et géographes.

1. *Référentiel technique de la construction limousine XI^e-XIII^e siècles en granite*

Il consisterait à répéter l'opération « Bénévent » dans une dizaine d'édifices régionaux construits en granite et de réaliser un travail identique en Bretagne. Il s'agirait de comprendre comment ces édifices ont été construits, les spécificités des techniques relatives à la construction en granite, les évolutions chronologiques et les disparités régionales.

2. *Formation et structuration de Bénévent*

Il s'agirait de comprendre comment l'implantation des chanoines a totalement bouleversé l'organisation du bourg, voire a créé ledit bourg. Cela demande de réaliser des prospections systématiques dans les maisons de la petite cité pour retrouver la topographie d'origine, des éléments médiévaux en place, des éléments en réemploi... Il faudrait mener parallèlement un vaste travail historique couplé à une analyse régressive du parcellaire. La collecte systématique du lapidaire issu des parties conventuelles couplée à un géoradar pourrait permettre de restituer lesdites parties.

3. *Prospection systématique dans le territoire de l'ancienne paroisse de Salagnac*

Il s'agit de distinguer, dans la structuration de ce territoire, les legs antiques, les transformations carolingiennes de celles du Moyen Age central. Ce projet inclurait bien évidemment un gros travail porté à l'analyse des textes et à la toponymie à la lumière des nouvelles découvertes. Certains monuments conservés en élévation pourraient également être étudiés, comme l'église de Grand-Bourg. Un tel travail pourrait déboucher sur la fouille d'un site découvert en prospection qui éclairerait l'habitat et les lieux de pouvoirs alto-médiévaux, dans l'esprit de celle de Murat.

Chacun de ces trois projets peut faire l'objet d'une demie-journée d'études annuelle assortie d'une petite exposition à Bénévent.

- *Boves* (Richard Jonvel)

La fouille est, depuis 2022, divisée en quatre secteurs s'étendant sur une superficie totale de 927 m². Chaque secteur est doté du même responsable depuis plusieurs années. Ce dernier a en charge la direction d'une équipe et veille à l'enregistrement et aux relevés. Il assure, en coordination avec le binôme en charge de la post-fouille sur place, le traitement en continu des artefacts. Ce circuit permet rapidement de repérer les éventuelles erreurs

de numérotation ou l'absence d'étiquetage des sacs de mobilier. Ce binôme est à même de gérer également à flux tendu les prélèvements avec l'installation d'une station de lavage sur site. Les différents protocoles sont explicités durant la première semaine de fouille. Les bénévoles tournent entre ces différents pôles. Désormais, les résultats archéologiques détaillés sont la synthèse, relue, rédigée par chaque responsable d'opération dans le cadre d'une formation continue. Ce travail bénévole permet de responsabiliser chaque cadre de la fouille et de poursuivre leur formation de futur responsable d'opération dans un contexte scientifique et collaboratif.

Les secteurs nord et « tour » forment une emprise en L d'une superficie de 327 m² et constituent une entité stratigraphique cohérente. La correspondance entre les couches archéologiques de la cour au nord du bâtiment 14 et celles constituant la succession d'édifices 12, 16 et 15 a été établie lors de la campagne 2022. La campagne 2023, en raison d'un léger effondrement de berme, a été l'occasion en début de fouille de revenir sur les spécificités de cette zone qui a rendu si difficile l'approche de ce secteur, confronté par ailleurs à des hauteurs de bermes de plus en plus importantes. Le cellier 40435, dont le phasage a fluctué, relève bien de la phase A comme l'indique le recouvrement des terres noires 40472. Les radiers ultérieurs de la phase B ont formé un dôme compact où les terres organiques sous-jacentes se tassèrent provoquant des décrochements qui ont favorisé des vides sous ces radiers. Ces vides ont cédé à une période postérieure à la phase B, voire C, conduisant à des effondrements de portions complètes de stratigraphies descendant, sans se rompre, dans le remplissage du cellier 40435, sur une profondeur de 0,30 m environ. Cette fosse plus ou moins géométrique a favorisé les rejets détritiques (Us 40395). Cette lecture stratigraphique difficile a provoqué de multiples interférences dans les lots de mobilier. Le maintien de la cohérence stratigraphique du bloc effondré en une seule unité de temps a priori a donc permis d'élaborer les relations entre la cour nord du bâtiment 14 et les sols des édifices 12, 16 et 15, dans l'ordre stratigraphique. Plus à l'ouest, en remontant la voirie E427, les relations n'avaient pu être établies pour les phases B et C, concernant les édifices 5 au sud, 12 et 16 au nord car la limite de fouille 2018-2019 était située juste au niveau du basculement entre le bord de chaussée et les premiers sols des édifices 12 et 16. En situation de bribes de couches, les limites arbitraires entravent les corrélations ultérieures. Le tassement au niveau du cellier 40435 a donc permis de reconnecter tout cet ensemble, incluant les vestiges du bâtiment 14 plus au sud. Le diagramme stratigraphique complet de la zone est encore en cours d'élaboration.

Le secteur « tour » a débuté sur un état 2022 qui s'était arrêté sur une série de recharges de radiers se plaçant dans les premiers temps de l'occupation de la phase A2, sous les belles séries de cours de la phase A2 finissant et phase B. La fouille a été conduite en corrélation avec la fin de la fouille des niveaux du bâtiment 2 plus à l'ouest. En 2022, les terres noires d'occupation (et incendie non différenciée) 4432 du bâtiment 2 s'inséraient entre les couches 40930 et 40931 de la cour nord du bâtiment 14. Ces terres noires marquent la phase d'abandon du bâtiment 2, rejetant les couches supérieures à des événements relevant de la phase B. Aussi, on rappellera que si le bâtiment 2 se voit recouvert d'un épais manteau de remblais, aux multiples numérotations au gré de l'évolution de la fouille (Us 4855, 40172, 4433, 4994), en préparation de l'érection du bâtiment 5, la cour et son bâtiment 14 persistent dans le temps. Ainsi les phases A et B ne se distinguent pas toujours par une phase d'apport grossier de matériaux, des pôles emblématiques perdurant dans le temps. La fouille a rencontré une multitude de microcouches de terres noires s'insérant entre des matelas argileux assez similaires aux sols anciens du bâtiment 2. A ce titre, la fouille de ces deux secteurs a été en début de campagne menée conjointement afin de s'assurer des connexions stratigraphiques des premiers aménagements en périphérie du bâtiment 14. En conclusion de la fouille conjointe de ces deux secteurs, on notera d'une part que les radiers calcaires sont enrichis de galets de rivière associés à des terres grises en extérieur, des terres noires pour les sols internes. La configuration matérielle de ces aménagements est strictement identique aux observations des sols des édifices des phases 2 et 3 de la motte, et ce de manière flagrante. Par ailleurs, l'identification d'une étroite tranchée de fondation (Us 41375) pour le bâtiment 14, scellée par la couche argileuse 40934, confirme définitivement qu'un édifice en pierre fut construit dès les premiers temps d'occupation de l'enceinte. En limite orientale, le bâtiment 14 ne pourra être appréhendé que lors d'une éventuelle extension de secteur, non prévue sur la période 2024-2026.

La fouille du secteur nord a porté sur les occupations des bâtiments 12 (phase C), 16 (phase B) et 15 (phase A). La stratigraphie du secteur est sous l'emprise directe de la petite motte que quelques investigations, en 2012, permettent d'associer à une série d'importants remblais stratifiés en pente à 45° et disposés d'ouest en est. Le sondage mécanisé de 2014 en a évalué la puissance, sur plus de 2,20 m, recouvrant des terres argileuses que nous pouvons, depuis 2022, associer aux surfaces des occupations des phases A2/A1 du bâtiment 15. Dans ce contexte, une fouille manuelle menée à l'horizontale, conduite avec les nécessités de sécuriser les bords de fouille, demeure complexe à conduire sans risque d'interférence entre les couches. Le cas est explicite pour individualiser les occupations du bâtiment 12 par rapport à celles du bâtiment 16. La meilleure conservation à l'est des terres noires (et des soles foyères) les plus récentes permet enfin de cerner sans hésitation les surfaces

associables à l'édifice le plus récent (bâtiment 12). Ses avant-trous recourent les remblais ainsi que les radiers crayeux du bâtiment 16, à des profondeurs qui ne laissent place à aucun doute. On profite de cette dynamique sédimentaire plus intense en direction de l'est pour sortir de l'insoluble problème d'identification des poteaux rencontrés plus à l'ouest. Toutefois, cette surface est encore réduite et le plan de l'édifice, s'il est cerné grossièrement, ne peut pas être encore restitué. Par ailleurs, il s'étend largement vers l'est. Un groupement de soles foyères est désormais identifiable pour cette phase. La surface du bâtiment 12 est l'aboutissement d'une dynamique sédimentaire qui a ses origines dès les premiers temps d'occupation du site, qui touchent à la cohésion des couches antérieures des édifices 16 et 15. Plusieurs fosses, latrines et dépotoirs sont apparus au cours de la fouille de ce secteur. La fouille des sols du bâtiment 16 a été poursuivie tout en maintenant, comme pour les éléments de cour plus au sud, des banquettes qui seront d'indispensables repères lors de l'ouverture d'un nouveau secteur de fouille plus à l'est. La campagne 2023 a pu achever le recensement de toute la série de sols de cet édifice qui offre, dans une de ses parties, un tassement différentiel de plus de 0,70 m, sans que les sols ne se soient rompus. Le diagramme stratigraphique de ces séries est en cours d'élaboration. L'implantation du bâtiment 16 a bouleversé l'intégrité des terres noires du bâtiment 15 sous-jacent mais l'imposante couche de gravats qui scellait le bâtiment 15 en a préservé de belles séries, à travers les bords du cellier 40205.

La typologie de celles-ci est similaire au bâtiment 2. Aux quatre états de sols de ce dernier, on dénombre ici deux horizons humifères que séparent des recharges crayeuses très fines. Les poteaux, de moindre gabarit que le bâtiment 16 ultérieur, permettent désormais de définir un édifice mesurant 11,40 m sur 7,30 (83 m²) desservie au sud par la voirie E427 le séparant du bâtiment 2. À l'ouest de l'édifice 15, la nature de l'occupation n'est pas connue. À l'est, un nouvel alignement de poteaux en corrélation avec le cellier 40435 annonce un éventuel nouvel édifice qui ne pourra être abordé que lors de l'ouverture d'un nouveau secteur. Au nord, longeant la paroi gouttereau, une série de quatre latrines ont été détectées, dont l'usage est avéré, pour une partie d'entre eux, jusqu'en phase C. Leur alignement et leur concentration suggèrent une pérennité de cette fonction de latrines en ce lieu. Leur abandon définitif n'a pu intervenir que lors de l'édification de la petite motte. Les deux datations 14^C confirment comme fourchette haute les années 1150. Ces latrines livrent un abondant mobilier dont l'étude groupée interviendra lors de la prochaine triennale. Les parois abondent aussi en vestiges ligneux, le bois ayant été employé pour contenir les remblais instables. L'une de ces latrines a livré plusieurs poutres calcinées demeurées en place.

Ces sols d'occupation recouvrent une terre argileuse contemporaine de celles présentes plus au sud. Plusieurs petites fosses et foyers sporadiques apparaissent au gré des lentilles enlevées mais sans définir avec évidence une quelconque organisation spatiale. La terre argileuse 40448 recouvre un remblai argileux, absent jusqu'alors à l'ouest où la craie est apparente sous ce niveau, s'épaississant fortement vers l'est. Un premier test a permis de rencontrer des entités archéologiques (piquets, sols indurés...) qui paraissent s'inscrire dans une large excavation pouvant être une veine d'extraction de matériaux : un puits d'extraction est apparu au droit de la berme est à 66,30 m NGF, soit 2,70 m sous le sol actuel. Sans pouvoir en reconnaître l'emprise exacte, la fouille 2023 a au moins permis de comprendre l'origine des tassements en cascade perceptibles à travers les sols des édifices 12, 16 et 15. L'acharnement des occupants à niveler coûte que coûte cette cuvette en formation montre que l'abandon des édifices malgré cette insécurité quotidienne d'un effondrement plus grave, que les contemporains ne pouvaient méconnaître vu le nombre de souterrains actifs à l'époque, ne s'est pas posé tout de suite.

Concernant le bâtiment 14, les assises de la fondation nord ont été dégagées au fur et à mesure de la fouille des sols de la cour E446. Son angle nord-ouest, ainsi que sa paroi extérieure ouest, ont été entièrement mis au jour à la suite d'un sondage manuel destiné à visualiser l'adaptation de la semelle par rapport aux remblais argileux anthropiques identifiés par le sondage mécanique plus à l'ouest.

Au sud du bâtiment 14, il demeurait une petite fenêtre qui s'organisait autour de deux belles soles foyères et son sol de terres noires. L'intégrité de ces structures a été largement malmenée par une multitude de recouvrements, notamment de puissants avant-trous de poteaux (phases B, C) qui sont venus également perturber les limites et les remplissages de plusieurs silos de la phase A. La corrélation entre ces zones de chauffe et les silos sont contradictoires mais ces entités apparaissent distinctement sous les mêmes horizons stratigraphiques. Les poteaux ultérieurs appartiennent aux séries de terres noires très sporadiques que l'on perçoit dans la nappe de terres grises qui couvrent tout le secteur. Ces terres grises sont dans la continuité de celles recouvrant le pied de pente du talus oriental. A ce stade, malgré un travail sur les recouvrements et en isolant les certitudes stratigraphiques, aucun plan cohérent ne ressort. Il y a vraisemblablement, durant les phases B et C, un important édifice solidement implanté, à l'image des bâtiments 1 et 5. Les silos de la phase A au gabarit similaire, de 2 m de profondeur, s'inscrivent dans la troisième parcelle d'ensilage (phases A1 et A2), au sud du bâtiment 2 et barrées au sud par la rangée ouest-est des puissantes fosses d'extraction. Entre ces deux grandes phases, il est difficile encore de situer les soles qui livrent des limons rubéfiés de 5 à 8 cm d'épaisseur.

Le tamisage des terres des soles et des terres noires n'apporte aucun élément probant sur leur usage. Après leur prélèvement, la fouille s'est attachée à atteindre le substrat géologique en fouillant la surface argileuse. De petites fosses et des trous de piquets sont apparus durant cette opération. En rebord est, on a pu mieux circonscrire quelques importantes structures s'étendant largement sous la berme et pour lesquelles on s'est abstenu de toute fouille.

2022 avait permis de clore le chapitre de la fouille du bâtiment 2. Mis au jour entre 2014 et 2019, il avait la caractéristique de conserver des terres noires riches de milliers de grains, céréales et légumineuses. Le terrain avait été laissé sans protection afin que la terre argileuse soit ressuyée durant l'hiver pour en faciliter la fouille et y faire apparaître les petits creusements résiduels, de style fosses d'ancrage et trous de piquets propre à l'occupation de la phase A1. Ces couches argileuses homogènes brun foncé s'étendent à tout le secteur 1. Elles sont très riches en macrorestes et ne sont pas dénuées d'intérêt pour le petit mobilier métallique et en matière dure animale, concurrençant les remplissages des silos de la phase A1. Si on veut bien considérer leur contemporanéité, ces terres donnent l'occasion de recueillir des dépôts primaires jouxtant les toutes premières aires d'ensilage.

La deuxième phase de fouille comportait la réalisation d'un sondage mécanique afin de caractériser l'origine de la poche argileuse comblant la cuvette 4707. Deux tranchées perpendiculaires ont été ouvertes (26 m²). Les dispositions des remblais, la présence de structures creusées sur le fond plat en pente ouest-est et les artefacts ont confirmé le contexte anthropisé de l'entité archéologique 4707 qui s'étend à travers toute la zone du secteur et que l'on désigne comme une carrière. A l'ouest, elle est recoupée par la contrescarpe du fossé. A l'est, les bords nord et sud ont été identifiés sous le bâtiment 14 et sa cour nord. Les bords crayeux francs sont recouverts par une couche de gravats due à l'exposition du terrain aux aléas météorologiques, vierge de mobilier. En revanche, la trame médiane de l'excavité 4707 comporte une terre humifère qui a livré un exceptionnel corpus homogène de céramiques antiques datées du milieu et de la seconde moitié du I^{er} siècle. Cette découverte d'une activité d'extraction de matériaux relance bien des questionnements sur l'usage de ce promontoire et l'origine des boves de Boves, leur insertion dans l'économie de la pierre de la vallée de la Somme. Cette veine, que l'on pense s'étendre sous l'emprise du bâtiment 15, est un exemple supplémentaire d'extraction.

Ces remblais ne sont pas vierges de structures et nécessitent une investigation archéologique tout aussi précise que les occupations supérieures. Ainsi, une sole foyère a été identifiée sur le rebord nord de l'excavation 4707, entité éphémère de quelques heures, quelques jours ...?

En 2022, un décapage mécanique complémentaire a permis de sécuriser la limite sud du secteur « Châtelet ». Sa fouille est en effet fortement contrainte par des hauteurs de bermes conséquentes, à l'origine de la qualité de conservation des vestiges fouillés. La stratégie poursuivie depuis 2017 est de reconnaître la limite méridionale de l'occupation médiévale et sa relation avec le fossé de la motte et la levée défensive orientale surélevant l'escarpe du fossé de barrage de l'éperon. Ce secteur comporta des enjeux défensifs indéniables pour la sécurité des occupants de l'enceinte et de la motte et ils se ressentent largement à travers les apports conséquents de terres et de matériaux. On enregistre, entre le sol géologique et le point culminant de la levée de terre, une puissance stratigraphique de 7 m. Les différentes phases de creusement du fossé de la motte, s'ouvrant un temps sur le fossé de barrage, a nécessairement influencé, par un effet de balancier, le développement et la rétractation de l'habitat médiéval. Sans déroger au phasage général des occupations anciennes (A à C), la fouille 2023 a cerné la conséquence de l'ouverture complète du fossé en fin de phase C, éradiquant toute présence d'édifices qui se sont retrouvés, réseaux souterrains compris, sous un amoncellement de couches indurées. Ces surfaces construites de direction sud-nord, qui, sous l'effet des érosions, ont subi plusieurs réfections, laissent l'image d'une grande aire de travail ponctuée de déchets de taille, de zones de gâchage et de pierres architecturales laissées *in situ*. Une multitude de trous de piquets suggère des petits édifices partitionnant l'espace. Les radiers sont systématiquement recouverts de terres grises ; beaucoup de faune, une prépondérance d'objets métalliques dont une belle série de méreaux, mais très peu de tessons de céramique plutôt avec un faciès proto-grès dominant. Ces terres extérieures viennent mourir au pied de la levée défensive, largement échancrée et donnant sur le fossé de barrage. L'hypothèse d'une ouverture du fossé au cours des XII^e-XIV^e siècle paraît donc validée, tout en contraignant l'habitat médiéval de cette partie d'enceinte à une fourchette ne dépassant pas le XII^e siècle, chronologie qu'il faudrait pouvoir préciser. Les occupations antérieures trouveraient place au pied de la motte, dans un contexte d'absence de fossés, ou selon un tracé qu'il reste encore à définir. De même, si les édifices de la phase B (bâtiment 7), dont la fouille s'est poursuivie en lisière nord-est du secteur « Châtelet », pourraient fonctionner avec un état de la levée défensive, les occupations anciennes de la phase A sont nécessairement ensevelies par celle-ci. La triennale 2021-2023 a permis également de poursuivre, indirectement, la reconnaissance des cavités souterraines à travers l'étude stratigraphique des tassements différentiels supérieurs ponctuant le secteur.

L'année 2024 sera consacrée aux études de mobilier.

- *Grandmont* (Philippe Racinet)

L'espace fouillé du « secteur occidental » correspond à un grand quart sud-ouest du carré claustral de l'abbaye de Grandmont ; c'est un ensemble monumental de belle facture et bien conservé. Le mur ouest du bâtiment occidental (théoriquement aile des hôtes mais peut-être antérieurement celle des convers) est percé de deux ouvertures : au nord, une petite porte équipée d'un seuil et, au sud, une large porte de plain-pied avec l'un des dallages ; un muret postérieur, probablement associé à une canalisation d'évacuation tardive, en diminue la largeur. Ce mur ne présente aucune trace significative de remaniement ; les deux portes semblent bien appartenir à la maçonnerie d'origine et la banquette courant le long de la galerie de cloître paraît bien lui être associée. Le mur nord du bâtiment méridional (réfectoire pour l'époque médiévale) présente trois ouvertures : tout à fait à l'ouest, une porte monumentale (l. 3,40 m) ; vers l'est, deux autres portes aménagées après coup puis bouchées. Contrairement à l'aile ouest, le bâtiment sud a connu d'importants remaniements dus à la fois à des problèmes structurels (reprise de la partie orientale) et à une modification de sa fonction (perçement de deux portes correspondant à un réaménagement de l'espace interne à l'époque moderne). Si la conception du portail du réfectoire et de son décor témoigne de recherches esthétiques, dans le sens d'une matérialisation plastique du mode de vie austère des religieux grandmontains, elle trahit également, comme souvent ailleurs dans le cloître, une organisation rationnelle du travail de maçonnerie et de sculpture. Le décor des deux portails encore en élévation, celui de l'église (fouillé en 2022) et celui du réfectoire, montre une même simplicité mais la présence/absence de l'image n'est pas fortuite. Cela permet, sans doute, de rappeler la fonction et, donc, les usages de ces deux portes : dans le premier cas, un portail d'entrée faisant la transition avec la sphère laïque et, dans le second, une porte participant aux circulations internes entre les bâtiments conventuels. Cette dualité des publics implique une dualité des discours qui leur sont adressés par le décor monumental. Alors que les sculptures aniconiques du portail de l'église matérialisent les vœux austères des frères, l'élément végétal, finalement très présent dans le cloître, peut avoir rappelé à ces frères leur fonction sociale salvatrice. Les colonnettes placées sur les deux banquettes des murs ouest et sud, au droit des supports d'arcatures des murs bahut, reflètent un aménagement tardif, peut-être au moment de la mise en place du dernier dallage. N'ayant aucune fonction structurelle, on peut supposer alors un rôle décoratif. Certaines de leurs bases proviennent probablement des arcatures du cloître.

Les murs bahut du cloître sont structurés sur deux niveaux. Du côté galerie, deux assises régulières constituent une banquette adossée à l'autre partie du mur composée de deux assises, l'assise supérieure étant construite avec de grosses dalles. Les supports d'arcatures s'appuient à la fois sur ce niveau supérieur et sur la banquette alors que les bases des colonnettes jumelées ne reposent que sur l'assise supérieure. Le mur bahut ouest présente une ouverture vers la cour de cloître, près de l'angle sud-ouest où pourrait se trouver l'emplacement d'un bassin-lavabo en liaison avec l'entrée du réfectoire. Cette ouverture a été soigneusement bouchée lors de la pose d'un contrefort. Un nouvel accès a certainement été alors aménagé à l'extrémité ouest du mur bahut sud. Ce dernier a été visiblement remanié mais offre de nombreux éléments en place (supports d'arcatures, bases des colonnes jumelées...). Les réparations (avec réemplois), bien que frustes, respectent l'ordonnance générale des piles et des arcatures. Du reste, toute la structure initiale du cloître semble avoir été conservée malgré d'évidentes reprises. Dans les galeries ouest et sud, quatre sols successifs ont pu être identifiés : un dallage associé aux bases des colonnes des piédroits de la porte du réfectoire (début XIII^e siècle) ; un carrelage qui couvre l'essentiel de la galerie ouest ; un dallage moderne (XVII^e siècle ?) qui arrive au-dessus des bases évoquées plus haut ; un dallage sommaire associé au bâtiment en retour du XVIII^e siècle ou même postérieur (début XIX^e siècle lors de la démolition du monastère du XVIII^e siècle). Le sol de la galerie sud est en partie recoupé par une tranchée liée à la pose d'une canalisation de direction est-ouest partant d'un muret barrant ladite galerie du côté est. Le dallage moderne s'est en partie affaissé à l'emplacement de cette canalisation mise en place tardivement.

Dans la cour de cloître, sous le niveau de terre battue, les vestiges d'un mur de direction nord-sud sont implantés sur le rocher ; cette structure, construite avec un mortier de terre, possède deux parements et ne présente aucun réemploi. Elle semble associée à une autre structure construite, plus sommaire, qui lui est parallèle à l'est mais stratigraphiquement postérieure. Est-ce un état ancien du cloître ou des aménagements antérieurs à l'implantation monastique ? Ces deux structures, établies directement sur le substrat, sont recouvertes par la terre battue du cloître et recoupées par un mur du XVIII^e siècle. Toujours à l'emplacement de la cour, le rocher est retaillé par la tranchée d'une canalisation d'alimentation en eau provenant peut-être du bassin central et aboutissant à l'hypothétique bassin-lavabo de l'angle sud-ouest. Le dallage périphérique, remanié par endroits, a été démonté pour placer cette canalisation. Il comporte également, contre le mur bahut ouest, une zone effondrée, probablement en liaison avec une fosse mal comblée. Rappelons que des contreforts ont été postérieurement établis au droit de la plupart des supports d'arcatures des galeries ouest et sud du

cloître. La terre battue de la cour du cloître a été recoupée par le mur sud du retour du bâtiment du XVIII^e siècle qui, comme les deux autres (mur nord et mur de galerie), est construit dans une profonde tranchée de fondation creusée à travers le rocher. En revanche, le pignon ouest de ce retour n'est pas fondé de la même manière : il est seulement posé sur un aménagement du rocher. Il convient de noter que les deux murs gouttereaux ainsi que le mur de galerie se poursuivent au-delà du pignon vers l'ouest, certainement dans l'attente d'une extension après la démolition des bâtiments médiévaux subsistants, ce qui n'a jamais été réalisé.

À l'est du site, où une zone cémétériale a été fouillée jusqu'en 2022, un dernier espace a été étudié, au sud du mur de clôture dudit cimetière, pour compléter nos connaissances sur l'aménagement du rebord du promontoire en terrasse et sur le réseau hydraulique. En double pente vers l'est et vers le nord-est, le substrat granitique est composé d'une juxtaposition de roche dure et d'arène. La partie roche dure a été visiblement taillée en de nombreux endroits, même si on ne peut pas véritablement parler d'un espace de carrière. L'arène, surtout, est recoupée par une canalisation de belle facture en pente très forte vers l'est et recoupée par les canalisations sus-jacentes. Entièrement située au sud du mur de cimetière, elle était certainement associée à une terrasse plus basse qu'actuellement. Cette canalisation d'évacuation correspond au premier état du réseau hydraulique oriental. Enfin, une canalisation associée au regard fouillé en 2021 part vers le sud en longeant soit l'aile orientale du monastère médiéval soit, plus sûrement, le bâtiment qui lui a succédé au XVIII^e siècle.

Des travaux de restauration du mur de la terrasse sud de l'espace monastique nous ont contraints d'intervenir à l'occasion de la découverte d'un second mur de terrasse, en arrière du premier. L'espace compris entre les terrasses basse et haute a été comblé avec un remblai de destruction comportant des éléments de lapidaire médiéval et du XVIII^e siècle (balustres, petite tête sculptée d'angelot...). Le mur de terrasse haute est à double parement mais il est moins épais que le mur de terrasse basse. Dans son segment oriental, il possède une série de trous de boulin et a été rompu par le creusement de la route ; la continuité avec la terrasse orientale reste à déterminer au moins virtuellement. Du côté ouest, le contact hypothétique avec le mur qui repart vers le nord a été rompu également mais une fouille permettra certainement de le retrouver et, ainsi, de déterminer la morphologie exacte de ce que l'on peut nommer la plate-forme sud. A peu près au centre de la partie découverte de ce mur de terrasse haute se trouve une très nette rupture d'alignement puisque le parement interne du segment oriental vient s'appuyer sur le parement externe du segment occidental. C'est à cet endroit qu'un sondage, ouvert du côté interne, a révélé une série de couches tassées et stratifiées avec des témoins de construction (petit mur bien construit de direction nord-sud venant s'appuyer sur la terrasse haute) et d'occupation (enduit sur la paroi interne de la terrasse haute). Une mention du terrier de 1496 incite à associer le mur de terrasse haute à la « porte du Fort » et à l'assimiler à un ouvrage défensif. Sa position biaise par rapport à l'axe du chemin supporté par la chaussée de l'étang des Chambres peut évoquer une chicane. Sa hauteur actuelle (5 m) devait être plus élevée compte tenu de la présence de trous de boulin immédiatement sous l'arase supérieure conservée. Ces trous, qu'on ne trouve que sur le segment oriental, ont aussi pu servir à la fixation d'ouvrages du type « hourds » aux abords de la porte. Il serait alors possible de proposer une interprétation pour le décalage entre les deux segments de mur, qui serait la marque d'une reprise de cette section de terrasse en liaison avec la mise en place d'une structure fortifiée. Peut-être après la disparition de la porte du Fort, un corps de bâtiment a été construit en arrière du mur et accolé à lui. Serait-ce « l'infirmerie » mentionnée par l'ingénieur Naurissard en 1732 ? Ainsi, il convient de prévoir à terme une investigation poussée de la plate-forme sud, d'abord sous la forme d'une tranchée exploratoire nord-sud, éventuellement suivie par un décapage complet de la zone.

Pour terminer ce rapide aperçu, nous proposons quelques réflexions générales qui constituent autant de pistes d'investigation. En plusieurs endroits, la « stratigraphie », qui commence à se dessiner, permettra à terme de renforcer notre phasage du site. Dans le secteur oriental, une canalisation est nettement antérieure aux autres. Quatre sols successifs ont été enregistrés dans les galeries ouest et sud du cloître. Les murs bahut ouest et sud ont été postérieurement renforcés par la pose de puissants contreforts ; celui de l'ouest possède une ouverture vers la cour, bouchée lors de la mise en place de l'un de ces contreforts ; celui du sud présente des traces très nettes de reprise de maçonnerie à la suite d'un déséquilibre structurel. Deux portes ont été percées a posteriori dans le mur sud du bâtiment sud, puis bouchées sommairement. Enfin, deux murs de terrasse ont été identifiés au sud de l'espace monastique, comme cela avait été supposé mais non prouvé pour la face orientale dudit espace. Ce dernier fait montre la complexité du système de terrasses et sa mise en place progressive, au moins en trois grandes étapes. Outre la taille importante du cloître¹, il convient de souligner la qualité des éléments sculptés des galeries et de la grande porte du réfectoire. On note aussi une gestion tout à fait particulière de l'espace funéraire puisqu'il n'y a aucune sépulture dans la galerie ouest du cloître et

¹ Les nouvelles découvertes de cette année ont permis de préciser les dimensions du cloître : cour de cloître stricto sensu : 33,15 m (N-S) x 31,15 m (E-W) = 1033 m² ; carré claustral (avec galeries) : 43,40 m (N-S) x 35 m (E-W) = 1519 m².

probablement pas non plus dans la galerie sud, alors que la galerie nord, celle le long de l'église, est un lieu d'inhumations très dense. On suppose de nouvelles traces d'occupation antérieures à l'arrivée des religieux : plusieurs creusements de la roche sous la cour de cloître ou encore une portion de mur de direction nord-sud (sans aucun réemploi) avec une hypothétique structure construite parallèle à l'est, toujours sous la cour de cloître. Enfin, on doit s'interroger sur le devenir prévu des bâtiments médiévaux subsistant après la grande reconstruction du XVIII^e siècle : réaménagement avec réaffectation ou projet de démolition totale à terme ?

Devant le nombre très élevé des pièces lapidaires retrouvées en 2022 et 2023 dans les galeries ouest et sud du cloître, la CTRA souhaite que la fouille soit interrompue dans ces secteurs afin de permettre à l'équipe d'Arnaud Ybert d'achever l'analyse du mobilier lapidaire déjà mis au jour. Nous avons donc recadré notre opération 2024.

1. Archéologie

- Terminer la fouille et les dessins de la zone déjà ouverte en 2022-2023 du cloître.
- Sondage exploratoire (tranchée nord-sud de 20 x 5 m) sur la plate-forme sud (sud-est de la parcelle 168) où la topo-archéologie a repéré des structures (bâtiments, canalisations...) et où un mur de terrasse a été mis au jour à la suite des travaux de restauration de la terrasse sous-jacente en 2023. Possibilité d'extension de part et d'autre en cas de découvertes significatives.
- Décapage et fouille de l'angle sud-est du monastère, dans un secteur où les vestiges de murs ont une élévation réduite à moins d'un mètre. L'extension de la zone de fouille est contrainte par la route et la voie d'accès au jardin méridional.
- Fouille manuelle de l'extrémité ouest de la terrasse haute pour retrouver un éventuel retour vers le nord (en relation avec le relevé en élévation des structures séparant les parcelles 168 et 76 (voir Archéologie du bâti)
- Extension de la fouille de 2022 au bord de l'étang des Chambres correspondant aux vestiges d'un hypothétique moulin et défrichage assorti d'un décapage limité pour connaître l'origine et la fonction de la structure excavée (parcelle 606).
- Arasement des remblais recouvrant le haut des murs des bâtiments ouest et sud (côté cloître) afin de pouvoir bien positionner les baches de protection.
- Depuis 2023, les anthropologues (E. Nivez et B. Kirschenbilder, Inrap) ont mis en place, sur le site même, un atelier d'étude des sépultures. Sous la forme d'une rotation hebdomadaire de trois fouilleurs, cet atelier concerne le lavage, le reconditionnement, l'étude taphonomique, l'étude ostéologique et l'établissement du profil biologique des individus. En plus d'offrir aux stagiaires la possibilité d'observer et de participer à une étude professionnelle des sépultures, cela permet de faire avancer la post-fouille dans ce domaine de l'archéo-anthropologie.
- Une action similaire sera mise en place dans le cadre de l'étude poussée de la céramique du site (B. Véquaud, Inrap).

2. Mobilier lapidaire et restitution architecturale

- Poursuite de l'analyse du mobilier lapidaire retrouvé lors des campagnes 2022-2023 (prioritaire) : avant la venue des deux spécialistes du lapidaire (A. Ybert et Th. Derory), une petite équipe, menée par une étudiante de Quimper, procédera aux actions préliminaires (prise de mesures, pré-enregistrement...).
- Restitution architecturale virtuelle (par ensemble spécifique, par bâtiment...).

3. Analyses et étude du mobilier

- Synthèse de l'étude archéo-anthropologique.
- Synthèse et publication (*Archéologie Médiévale ?*) sur les ampoules dites de pèlerinage.
- Etude complète de la céramique du site.

4. Topographie

L'ensemble des levés topographiques sera terminé en 2024, avec l'apport des données du LiDAR.

5. Archéologie du bâti

- Fin du relevé pierre à pierre du mur d'enclos et de terrasse occidentale.
- Relevé pierre à pierre des structures en élévation séparant les parcelles 168 et 76 dans la partie sud-ouest.
- Si accessible, relevé de l'angle sud-ouest du monastère.

6. Etude du bourg

- Poursuite de l'analyse des textes modernes récoltés aux Archives départementales de la Haute-Vienne, en vue d'une synthèse en 2025.

7. Archéogéographie

La campagne de 2024 devra poursuivre la prospection systématique appuyée sur le LiDAR et chercher à valider l'hypothèse concernant les longs murs curvilignes. L'équipe se rapprochera de la nouvelle conservatrice de la réserve naturelle régionale des Sauvages et de Philippe Durepaire, conservateur de la réserve naturelle nationale des Dauges, afin d'établir une convention pour convenir d'un échange de données.

8. Histoire et fichier des celles grandmontaines

- Bilan général de l'analyse des textes anciens (avec publication pour 2025).

- Publication numérique du fichier des celles grandmontaines (2025).

Erwan Nivez et Philippe Racinet présenteront une communication sur les lieux et l'organisation funéraire dans l'abbaye de Grandmont au XII^{ème} Congrès de la *Société d'Archéologie Médiévale, Moderne et Contemporaine* à Aix-en-Provence (30 mai – 2 juin 2024).

- **Murat** (Richard Jonvel)

Après deux ans de pause, le rapport de la fouille 2021 a été rendu cette année. Le promontoire rocheux de Murat « Les Tours » est situé rive droite de la vallée du Thaurion, à l'extrémité occidentale et légèrement en contrebas du hameau de Murat à une altitude de 400 m. Le promontoire de direction est-ouest offre une topographie escarpée naturelle. L'élargissement du chemin en direction du Moulin de Murat après 1930 et l'extraction de pierrailles au cœur du promontoire rocheux ont fortement détérioré l'aspect général du relief initial. Le premier bénéfice de la fouille intégrale de ce promontoire de 184 m de long sur 90 m de large a été d'identifier l'assiette de la plate-forme sommitale, estimée à 80 m de long sur 25 m de large. En considérant la surface soustraite par les travaux routiers et hydrauliques du XX^e siècle, l'archéologie a identifié et entrepris la fouille depuis 2013 d'une plate-forme sommitale aménagée d'environ 1000 m², soit une reconnaissance estimée à 55 % du pôle d'habitat originel. Mais les investigations des coteaux abruptes occidentaux et septentrionaux, ainsi que l'accès circonscrit à l'est du site, confirment que la communauté à l'initiative de cet habitat jugea opportun et nécessaire d'investir l'ensemble du rocher pour garantir la pérennité de leur lieu de vie. Cette reconnaissance archéologique porte sur 955 m² complémentaires, fouille mécanisée tout en maintenant une approche finale manuelle, pour y repérer les traces éventuelles des moyens mis en œuvre pour confondre ce rocher en une fortification de hauteur inexpugnable. Actuellement, les fourchettes de datation laissent entendre une occupation du plein IX^e siècle, marquée par un renforcement défensif à la charnière des IX^e-X^e siècles, plus certainement lors des deux premières décennies du X^e siècle, bouleversant tout l'habitat. Cette chronologie précède de peu les premières fortifications à motte, comme celle de La Tour Saint-Austrille du milieu du X^e siècle.

La protection de la résidence perchée est assurée par un judicieux système fossoyé taluté, étagé et positionné de part et d'autre de la plate-forme sommitale. Les trois sections d'ouvrage défensif répertoriées disposent de leurs propres caractéristiques répondant à des besoins spécifiques à la topographie rencontrée et à la fonction attendue de chacun. On retiendra que la profondeur des fossés n'est pas ici l'élément déterminant. L'effort s'est avant tout porté sur la volumétrie des reliefs des défenses passives.

La campagne 2021 marque l'achèvement de la fouille de la plate-forme sommitale et la fouille intégrale, en grande partie mécanisée, de la section sud du fossé de barrage oriental clôturant la reconnaissance globale de tous les éléments défensifs de l'éperon barré. Enfin, pour la première fois, un sondage d'évaluation a été effectué au sein du hameau, au lieu de découverte de restes humains accompagnés de céramiques funéraires en 1965. Le sondage a été déterminé en fonction de l'emprise de l'édifice qui occupe aujourd'hui la parcelle (forge « Vallaud »). Ses maçonneries et ses sols comportent des fragments de dalles tumulaires et une pierre de mesure.

Au terme de ces recherches, une révision générale de l'enregistrement a dû être opérée. Les 1051 m² épargnés par la carrière ont livré un ensemble de 201 avant-trous de poteau suggérant cinq grands édifices desservis par une allée centrale de 3 m de large. Cette allée est marquée d'un petit ressaut de 0,10 m de haut par rapport aux terres noires des sols internes. Contraint par la largeur de l'éperon, cet habitat groupé est orienté est-ouest et définit des blocs d'habitation de forme rectangulaire d'une largeur de 8,30 m maximale. Les fondations se caractérisent par des poteaux plantés, certaines parois porteuses se matérialisant sous la forme de sablière basse d'une trentaine de centimètres de profondeur, renforcée aux extrémités de l'assiette rocheuse. Ces sablières comportent à leurs extrémités des poteaux plus profondément fondés et de simples fosses d'ancrage régulières sur leur segment médian. L'extrémité rocheuse, en pente plus marquée, a une surface de circulation préalablement rehaussée par des remblais de nivellement argileux pulvérulents, relativement riches en artefacts allant du Mésolithique à la Tène D2 / augustéen précoce. Ces terres sont confortées par des murs de terrasse en pierres sèches qui, selon les plans des édifices retenus, ont également joué un rôle de mur-bahut.

Les édifices 1, 4 et 5 présentent en surface des zones de chauffe. La pièce orientale du bâtiment 4 possède une sole rectangulaire associée à deux jambages sur poteaux. Des grains de seigle (99% des restes carpologiques analysés) étaient éparpillés sur l'âtre, ayant subi l'ensemble des traitements de la récolte (battage, vannage et criblages grossier et fin), mais non panifiable en état. Ce lot carpologique était accompagné de coriandre et de moutarde noire qui poussent naturellement sur le bord des cours d'eau. D'autres zones de chauffe ont été identifiées dans les bâtiments 1 et 5, simple rubéfaction de forme rectangulaire de la roche sans préparation argileuse détectée. Enfin, les deux uniques grandes fosses rencontrées paraissent être à l'emplacement de petites

cours extérieures. Le questionnement sur l'usage de ces édifices, leur hiérarchie, s'oppose à l'état très disparate des sols de terres noires. Plusieurs phénomènes sont à considérer avant d'analyser la répartition et la densité des artefacts : la déclivité du rocher, plus marquée au sud (13%) qu'au nord (5%), paraît avoir influé sur la densité des constructions et le maintien des couches archéologiques ; la mise en œuvre tardive d'une enceinte de pierres et de terre volontairement vitrifiée, en demi-lune, à l'emplacement des édifices 1 et 5. Ce dernier événement inexplicable sur un plan historique porta atteinte à 18 % de l'assiette d'occupation. Les sols des édifices 2, 3 et 4 ont vraisemblablement été décapés afin de participer à la construction de cette levée défensive occidentale haute de 2,20 m en son point supérieur. On distingue une similitude typologique des objets rencontrés, avec une prépondérance du mobilier archéologique dans les remblais internes du rempart vitrifié et des sols fossilisés sous-jacents, par rapport aux sols de terres noires hors de ce périmètre. Le domaine équestre est prépondérant avec 364 éléments métalliques, suivi par l'huissierie (48 fragments), l'habillement (10) et l'armement (10). L'usage volontaire (combustible) ou non des restes fauniques lors de la vitrification a permis d'identifier les principaux apports carnés de cette population : viandes porcine et ovi-capriné dominant, avec quelques cervidés. Les lots céramique, avec des décors de casiers à la molette (oule, pot de stockage), reprennent le répertoire typologique carolingien habituel, avec une seule poterie glaçurée. Un trésor monétaire dispersé de 24 monnaies trouvées dans les remblais de la levée défensive ; le denier d'Eudes en argent de grand module peu altéré voire inutilisé, au type de 887-898, est un *terminus a quo*. On considérera avec plus d'attention la monnaie attribuée à Guillaume II d'Aquitaine, comte de Brioude entre 918 et 926, mise au jour dans les terres calcinées sous-jacentes à la levée et dont la production se serait poursuivie jusqu'en 980. La présence de ce monnayage conforte l'idée du maintien de l'occupation au cours de la première décennie du X^e siècle, complétant la découverte monétaire de 2016 en rebord nord du promontoire : un denier *scodellato* de Bérenger, empereur italien de 915 à 924. Toutefois, la forme de l'habitat de cette seconde phase reste énigmatique à bien des égards. Le taux de recoupement des creusements est extrêmement faible (moins de 2%), la densité des vestiges demeurant le seul indice du maintien de l'habitat selon le schéma antérieur, sans hiatus, et cela si la possibilité d'une occupation multiple protohistorique/antique est écartée en déniait toute importance aux nombreux fragments d'amphores vinaires et tuiles romaines trouvées dans les remblais de nivellement. La question de la borne finale de l'occupation du *castrum* de Murat, jamais mentionné dans les chroniques du X^e siècle, absent des listes établies des fortifications des XI^e-XII^e siècles, reste ouverte. Un vase à bec porté de type PEGAU 2-2 dans les remblais supérieurs clôt la borne chronologique de l'activité humaine détectée sur le site.

L'évaluation du cimetière a été conduite pour mettre en contexte archéologique les découvertes des années 1963-1965 et pour identifier un potentiel lieu culturel du haut Moyen Age, un vecteur bien identifié de l'implantation des habitats fortifiés perchés. La fenêtre archéologique de 48 m² a livré deux maçonneries parallèles distantes de 5,90 m délimitant un espace vide de toute structure. Deux aires funéraires ont été rencontrées. La plus importante, au sud, est délimitée par la clôture actuelle qui circonscrit la parcelle. Les 27 sépultures sont orientées est-ouest, tête à l'ouest, disposées de manière très rapprochées, comptabilisant un minimum de six recouvrements. Les creusements, à même la roche, sont apparus à 0,50 m sous le sol actuel pour les plus hautes. Les tombes possèdent une forme anthropomorphe avec, pour certaines, la réserve céphalique bien marquée. Les plus récentes sont dotées d'une architecture améliorée par un coffrage en pierre montée avec de l'argile, comportant deux à trois assises appareillées. Les tombes ne contenaient plus de restes ostéologiques. Les trois bouteilles funéraires paraissent en place, l'une toujours sur sa base. Une des bouteilles a été volontairement percée d'un orifice. Ces bouteilles, dont la glaçure de l'une est inédite en Creuse, sont des productions datées des XIII^e-XV^e siècles sur la base des analyses 14^C issues des fouilles locales, la production céramique du secteur restant largement méconnue. Les remblais de recouvrement ont livré deux tessons du bas Moyen Age. De manière générale, les recouvrements dénotent une forte occupation du cimetière sans remettre en cause l'ordonnancement général. Au nord, la seconde aire funéraire se limite à une unique dalle funéraire, sans gravure, bordée par deux pierres plates. Cette tombe recouvre un épais remblai scellant un rocher fortement surcreusé, préjugeant de l'emplacement d'inhumations antérieures, toujours sans restes ostéologiques. L'évaluation archéologique porterait sur 18,6 % du cimetière. Le décaissement d'un bon mètre du terrain, à l'ouest, a dû détruire une surface légèrement supérieure. Le cimetière est encore en usage en 1781, même si la paroisse Saint-André est un secours dès le début du XVII^e siècle.

Le site castral de Murat a bénéficié d'une fouille intégrale. Les résultats démontrent tout l'intérêt de la démarche dans un contexte documentaire pauvre et une cartographie castrale encore balbutiante. En Creuse, les seuls *castra* mentionnés avant 900 sont Sainte-Feyre et Toulx Sainte-Croix. La faible envergure du site et son escarpement n'ont pas été défavorable à la conservation des vestiges, en permettant une forme d'exhaustivité et en constituant une documentation matérielle contextualisée unique autour des IX^e- X^e siècles en Creuse.

- *Recherches isariennes* (Jean-Marc Popineau)

En 2023, Jean-Marc Popineau et son équipe ont poursuivi les recherches d'archéogéographie, de prospection archéologique, de géographie et de géographie historique sur différents sites du sud de l'Oise. A Nanteuil-le-Haudouin, la recherche, initiée dès 1985 par Philippe Racinet et le CAHMER autour du prieuré Notre-Dame, se poursuit en collaboration avec l'association *Histoire et archéologie de Nanteuil* et son président Régis Moreau. La recherche s'est articulée autour de la tentative de reconstitution des parcs et jardins du château de Nanteuil. Elle s'est composée d'une recherche en archives, d'une carto-interprétation, d'une analyse des gravures anciennes, d'une prospection-inventaire pédestre et d'une première ébauche de reconstitution en 3D en collaboration avec le studio Marotte spécialisé (Gondreville, Oise). A Thiers-sur-Thève, une opération de carto-interprétation et de prospection pédestre ont permis de supposer l'existence d'une villeneuve médiévale inédite. Le rapport est publié dans *Les Tablettes de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis* n° 11. Par ailleurs, les recherches menées en 2022 ont pu faire l'objet de publications dès 2023. En association avec la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis* ont été publiés « L'histoire de l'hôtel de ville de Senlis » et « Le site antique de Chamant / Bois-de-l'Évêché-de-Senlis, un nouveau regard, un site fossilisé par la forêt confronté aux observations de la fouille et de la prospection au sol », tous deux dans les *Comptes-rendus et Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*. De même, en collaboration avec l'association *Histoire et archéologie de Nanteuil* ont été publiés « Les apports de l'archéologie à l'histoire de Nanteuil-le-Haudouin » dans la revue *Hist&A* n° 4 et « L'espace vivrier du prieuré de Nanteuil-le-Haudouin (Oise, Hauts-de-France), archéogéographie d'un territoire monastique médiéval », sur le site *Academia*.

Les activités du CAHMER : publications (Joël Schwerdroffer)

Diffusé au cours du mois de janvier 2024, le volume n° 37-2023 intitulé, « Miscellanées offertes à Philippe Racinet, Professeur d'histoire et d'archéologie médiévales à l'Université Jules Verne (UPJV Amiens) », ouvrage collectif rassemblant 32 contributeurs, volume de 456 pages (dont 103 pages couleur), financement CAHMER, pour 202 exemplaires, d'un montant de 3 186,10 € (coût 15,77€/vol.), prix de vente au numéro 30,00 € auquel on ajoute 10,00€ de frais de port et d'emballage.

A signaler la publication de plus de 20 ans de fouille à Boves (Somme) : Philippe Racinet et Richard Jonvel, *Recherches pluridisciplinaires sur un terroir picard de l'époque antique à la Révolution française : complexe castral et prioral du « Quartier Notre-Dame », Boves (Somme)*, Revue Archéologique de Picardie, n° 38-Spécial 2023, 480 p.

Les projets d'édition année 2024-2025 du CAHMER

- Ouvrage collectif placé sous la direction conjointe d'Anne Massoni, d'Éric Sparhubert et de Philippe Racinet, en phase de finalisation, les Actes des quatre Journées de Grandmont (2018/2019/2021/2022), intitulé « L'abbaye et l'ordre de Grandmont », publication programmée à l'automne 2024 sous le n° 38 de *HMA*, réunissant seize contributions, opus de 290 pages, financement CAHMER.
- Ouvrage collectif placé sous la direction conjointe de Julie Colaye et de Philippe Racinet, en phase de réalisation, les Actes d'octobre 2021, sous l'intitulé « Archéologie et histoire monastique et canoniale : chefs d'ordre et chefs de réseau », regroupant douze contributions. Pour 2025.
- Placé sous la direction de Jean-Marc Popineau, en phase de collecte des contributions (quatre contributions pour l'instant), le volume sur le thème des « Prospections archéologiques », *sine die*.

Les activités du CAHMER : colloques et expositions

- Bilan : 5^{ème} journée d'étude sur l'abbaye et l'ordre de Grandmont (Saint-Sylvestre) en 2023 (Philippe Racinet).

Cette cinquième journée s'est déroulée à la salle des fêtes de Saint-Sylvestre le jeudi 20 juillet, donc pendant les fouilles de Grandmont. Cinq communications furent présentées : Sabine Racinet, *Géographie hagiographique grandmontaine* ; Martine Larigauderie-Beijaud, *La celle du Cluzeau* ; Erwan Nivez et Nicolas Portet, *Les ampoules en plomb dites « de pèlerinage »* ; Bernard Bernaben, *Projet d'étude de la celle d'Espagne* ; Arnaud Ybert et Théo Derory, *Autour du mobilier lapidaire de l'abbaye de Grandmont*. Le déjeuner sur place fut l'occasion d'un échange convivial entre les membres du Comité Scientifique ; il fut suivi d'une visite du site en cours de fouille. Cette journée permit également à Philippe Racinet de dire quelques mots sur le projet d'exposition au Musée des Beaux-Arts de Limoges et à Jean-Paul Morlier de dresser un bilan sur l'état d'avancement du programme de valorisation du site de Grandmont. La journée s'est terminée par une évocation à l'abbaye Saint-Mathieu de Fin-de-Terre (Finistère), organisée par Arnaud Ybert dans le cadre de sa future fouille.

- Projet : 6^{ème} journée d'étude sur l'abbaye et l'ordre de Grandmont (Saint-Sylvestre) en 2024 (Philippe Racinet).

Cette journée, qui aura lieu le lundi 22 juillet à la salle des fêtes Saint-Sylvestre, consistera en un séminaire de préparation scientifique de l'exposition au Musée des Beaux Arts de Limoges (répartition des tâches, contenu des panneaux...),

- Projet : exposition sur Grandmont au Musée des Beaux-Arts de Limoges (octobre 2026-mars 2027) : 900 ans après, à propos des fouilles de l'abbaye chef d'ordre de Grandmont ou L'abbaye chef d'ordre de Grandmont, 900 ans d'histoire

Cette exposition d'ampleur bénéficiera de la salle des expositions du BAL (400 m²) et sera accompagnée d'un catalogue de référence. Ce format ambitieux permettra une audience nationale mais exigera des prêts de collections publiques et des contraintes d'ordre logistique et d'organisation adaptées à ce type d'exposition.

Outre la présentation d'éléments significatifs des fouilles, de reliquaires et d'objets d'art liés à l'ordre ou des pièces d'archives, des restitutions virtuelles sont envisagées, comme celle de la galerie sud du cloître. Un cycle de conférences (soit à l'auditorium du musée, soit à l'Espace Cité) viendra éclairer la présentation muséale (une par mois, soit environ 6 conférences). De même, on pourrait disposer de petits reportages de la chaîne de télé « 7A Limoges » présentant l'actualité du chantier de fouille, durant les étés 2024, 2025, voire 2026.

Organigramme

Un Comité Scientifique a été constitué ; il est composé de :

- Guillaume Bayles, étudiant en Master II à l'Université de Limoges ;
- Robert Chanaud, conservateur général honoraire du patrimoine ;
- Alain-Charles Dionnet, responsable du pôle collections, BAL ;
- Jean-René Gaborit, conservateur général honoraire du patrimoine ;
- Jean-Olivier Guillhot, inspecteur général des Patrimoines ;
- Odon Hurel, directeur de recherches du CNRS ;
- Bernard Jusserand, conseiller scientifique, SASSAG ;
- François Lafabrie, conservateur du patrimoine, directeur, BAL ;
- Anne Massoni, professeure d'Histoire médiévale à l'Université de Limoges ;
- Marylou Merle, étudiante en Master II à l'Université de Limoges ;
- Florian Meunier, conservateur en chef du patrimoine au musée du Louvre ;
- Philippe Racinet, professeur émérite d'histoire et d'archéologie médiévales ;
- Eric Sparhubert, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Limoges ;
- Frédéric Tixier, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Nancy ;
- Arnaud Ybert, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Quimper (UBO).

Le commissariat se répartira entre les commissaires généraux (Alain-Charles Dionnet et François Lafabrie) et les commissaires scientifiques (Bernard Jusserand, Philippe Racinet, Eric Sparhubert et Arnaud Ybert).

Calendrier prévisionnel élaboré par le BAL

- Mai-décembre 2024 : définition du contenu de l'exposition, des auteurs et des spécialistes à contacter pour le catalogue et élaboration de son sommaire. Rédaction d'une note détaillée de présentation. Validation du principe de l'exposition par la Ville de Limoges. Lancement par le BAL des demandes de prêts.
- Janvier-juin 2025 : recherche de partenaires et de subventions.
- Juillet-septembre 2025 : montage budgétaire.
- Octobre-novembre 2025 : validation budgétaire par la Ville de Limoges.
- Décembre 2025-février 2026 : finalisation de la liste d'oeuvres et des demandes de prêts.
- Février-mars 2026 : rédaction des cahiers des charges et lancement des marchés (graphisme, catalogue, transports, restaurations si nécessaire...).
- Mars-juin 2026 : campagnes photographiques, rédaction des textes du catalogue, travail de préparation de la communication (titre définitif, affiches, partenaires éventuels comme France 3 ou France bleu) et finalisation de la préparation de la scénographie.
- Juin-septembre 2026 : travaux de scénographie (modulation de l'espace, peinture, menuiserie, pose des vitrines), maquette et BAT du catalogue avec l'éditeur. Conception du graphisme et des outils de médiation.
- Septembre-mi-octobre 2026 : montage de l'exposition (installation des oeuvres, pose des textes et éléments graphiques, éclairage). Fabrication et livraison du catalogue
- Mi-octobre 2026 – mars 2027 : exposition et cycle de conférences.

Contenu de l'exposition (propositions)

Des objets

1. Réunir les reliquaires de Grandmont déjà présents au Musée (direction du Musée, commentaire Marylou Merle).
2. Obtenir le prêt des reliquaires se trouvant à Saint-Sylvestre et aux Billanges (Bernard Jusserand, commentaire Marylou Merle).
3. Regrouper toutes les ampoules en plomb (collection unique en Europe) dans une même vitrine (Nicolas Portet).
4. Exposer les petits objets restaurés par le Laboratoire LandArc (Nicolas Portet).
5. Présenter une ou plusieurs pièces de lapidaire (sélection opérée par Arnaud Ybert).
6. Regrouper les monnaies dans une même petite vitrine (Marc Bompaire).
7. Obtenir le prêt de quelques documents significatifs provenant des Archives départementales de la Haute-Vienne (direction des Archives départementales).
8. Quelques objets non restaurés (Magali Giuge).

Des panneaux

1. Résumé illustré de l'histoire de l'abbaye et de l'ordre (Philippe Racinet).
2. Apports de l'étude hagiographique (Sabine Racinet).
3. Carte des celles grandmontaines assortie de quelques photographies des monuments les mieux conservés (Martine et André Larigauderie).
4. Plan général de la fouille (Philippe Racinet).
5. Présentation des fouilles (Philippe Racinet, Gaëlle Loillieux et Guillaume Bayles).
6. Archéologie du bâti avec un exemple de relevé de l'existant (mur ouest du bâtiment occidental) (Léna Longuépée et Lou Homburger).
7. L'étude du domaine vivrier de l'abbaye (la *Franchise*) : autour du relevé LiDAR et du SIG à partir d'un support informatique (Jean-Marc Popineau et Maxime Larratte).
8. Archéologie funéraire avec un plan de localisation des sépultures et un focus sur le cimetière oriental (Erwan Nivez).
9. L'iconographie grandmontaine (Eric Sparhubert et Emeric Rigault).
10. Route du Trésor de Grandmont (Bernard Jusserand).

Des restitutions virtuelles

1. Reconstitution 3D d'une voûte sur support informatique (Arnaud Ybert et Théo Derory).
2. Restitution virtuelle de la galerie sud du cloître (Arnaud Ybert et Théo Derory).

7. Questions diverses

Sébastien Porcheret évoque sa participation à la récente publication des éditions Mergoïl sur la fouille d'un quartier du bourg aux portes de la cité de Laon.

André Larigauderie interviendra, en juillet 2024, sur la lumière naturelle dans les églises de l'ordre de Grandmont aux 55^{ème} Journées Romanes de Cuxa.

Philippe Bujak soutiendra sa thèse sur le château et la ville de Dreux à l'Université de Picardie, à l'automne 2024.

Kristiane Lemé annonce que l'association Stalles de Picardie présente une exposition intitulée « Langage des stalles » à la Bibliothèque Universitaire de la Citadelle d'Amiens jusqu'à 28 mai 2024.

Le Président

